

## Vers une modernité littéraire différente: Le projet historiographique de Sorel

Parler de modernité littéraire à propos des écrits historiographiques de Sorel peut paraître paradoxal. Tout le monde s'accorde de les trouver plus ou moins conventionnels et ennuyeux, et je ne soutiendrai pas le contraire<sup>1</sup>. Comme j'aurais l'occasion de le montrer, sa pratique de l'écriture historiographique se soumet dans une large mesure à l'ordre qui régit les discours historiographiques de son temps. Néanmoins, Sorel ébauche une conception de la fonction et des devoirs de l'historien qui témoigne de son ambition de sortir des contraintes de cet ordre du discours. Ainsi, c'est surtout de son *projet* historiographique que j'entends parler, et s'il est vrai que je conçois sa réalisation comme un échec, ceci ne m'empêche pas de considérer ce projet comme novateur dans sa conception et dans ses perspectives. C'est surtout son aspiration vers une modernité littéraire *différente* qui me paraît hautement significative et que je voudrais reconstruire.

Le point de vue que je développe ici veut fonder la modernité de Sorel dans sa recherche d'une utilité publique de l'écriture historiographique, dans l'intention d'une publication de ce qu'il considère comme des vérités nécessaires pour tout le monde. Cette perspective suppose que le projet scriptural de Sorel se situe en marge ou même en rupture avec les tendances majeures qui caractérisent l'évolution du champ littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est bien connu que ces tendances aboutiront à la constitution de la littérature au sens moderne du mot, c'est-à-dire à l'autonomie d'un certain type de discours.

En effet, si selon l'analyse proposée par Alain Viala, la « naissance de l'écrivain » passe par la construction – encore ambivalente et « confisquée » au XVII<sup>e</sup> siècle – d'une position autonome du fait littéraire, cette autonomie se justifie surtout par la légitimité et l'indépendance revendiquées par et pour les discours fictionnels<sup>2</sup>. Déjà au milieu du siècle, les tendances dans la production des textes qui se constitueront comme littérature commencent à construire leur autonomie par l'ébauche d'un statut socialement indépendant, en dehors de ses obligations et servitudes traditionnelles. Socialement, cette évolution s'imposera par la stratégie de la « multiple alliance », une stratégie qui implique la mise en question de la fonction sociale et de la référentialité de ses discours<sup>3</sup>. Se

---

<sup>1</sup> Voir déjà le jugement de son premier biographe, Émile Roy: « il écrivit des livres d'histoire aussi mauvais que les autres, plus mauvais que les autres, car il savait ce qu'ils valaient » (p. 342). Ce jugement est aussi celui de la plupart des critiques récents comme Ranum, Riou ou Lever.

<sup>2</sup> Je ne peux pas entrer ici dans le détail des réflexions convaincantes qu'Alain Viala propose, mais je tiens à souligner sa formule selon laquelle, dans ce processus, « les effets d'hétéronomie conservent plus de force que les éléments d'autonomie » (*Naissance de l'écrivain*, p. 176).

<sup>3</sup> Cf. *ibid.*, pp. 167 ss.

dégageant des contraintes de la rhétorique traditionnelle, l'éloquence, en devenant littérature, s'oriente vers la construction d'un beau esthétique, caractérisé par une intransitivité sociale et morale. Dans cette logique autonome, la littérature, dans le sens moderne du terme, ne cherchera finalement sa justification ni dans son utilité ni dans sa vérité, mais dans les effets esthétiques qu'il produit.

Or, ces remarques très – ou trop – globales me ramènent directement au cas de Sorel. Car s'il est vrai que l'autonomie des discours littéraires ne s'affirme vraiment qu'avec l'esthétisme triomphant du XIXe siècle, il n'en est pas moins évident que ce statut moderne de la littérature a contribué à former une grille rétrospective pour la lecture des textes du XVIIe siècle, permettant de dégager tout ce qui, dans ses tendances littéraires, prépare l'autonomie et l'autoréférentialité modernes<sup>4</sup>. Et il est évident que dans une telle perspective, le cas de Sorel ne peut que poser des problèmes tant à cause de la diversité de ses écrits qu'à cause de son évolution dans une marginalité sociale. Dans sa production textuelle comme dans ses stratégies de carrière, en effet, Sorel semble se détourner de la production de textes littéraires dans le sens moderne du terme (les romans) vers des textes scientifiques ou philosophiques<sup>5</sup>.

Construisant une opposition entre écriture romanesque et écriture historiographique, on n'a cessé de supposer une rupture dans la carrière de Sorel, qui, après les audaces de l'écriture du *Francion* et ses prolongations ambivalentes dans le BE, se serait détourné d'une orientation initiale qui a contribué à la naissance du roman moderne en France<sup>6</sup>. Et même si, plus rarement, l'on accepte d'examiner la cohérence de ses activités littéraires, on la situe plutôt dans un contexte traditionnel, dans le prolongement de stratégies d'écriture humanistes<sup>7</sup>. Sorel se placerait ainsi au seuil de la modernité littéraire pour s'en détourner ou au moins sans faire un pas vraiment décisif vers celle-ci.

Avec mon examen du projet historiographique de Sorel, j'ai l'intention de proposer une évaluation différente de la logique scripturale qui est à la base de son orientation polygraphique. Engagé dans une transition mouvementée et incertaine entre traditions humanistes et modernité littéraire, cherchant son orientation dans les intenses luttes esthétiques aussi bien qu'idéologiques qui, dans les années 1620 portent sur la modernité, la légitimité et l'utilité de la production des

---

<sup>4</sup> Pour le XVIIe siècle, A. Viala parle judicieusement de la « consécration confisquée » du fait littéraire (ibid., p. 295).

<sup>5</sup> Pour une analyse des dimensions tant sociale que scripturale de cette évolution, je renvoie à mon article « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire ».

<sup>6</sup> Ainsi Maurice Lever parle t-il d'une décision par laquelle, vers 1635, Sorel aurait mis « fin à sa brève mais fulgurante carrière de romancier », soulignant les « adieux définitifs » du romancier « à ses amours de jeunesse » (p. 81).

<sup>7</sup> Telle est la perspective que développent par exemple Orest Ranum ou Daniel Riou.

textes, il s'invente une démarche à part que je voudrais reconstruire à travers son projet historiographique. Cette démarche qui aboutira sur sa marginalisation sociale et littéraire (donc loin de la « multiple alliance » évoquée au début) le situe à égale distance d'un humanisme attardé (à l'instar de son pédant Hortensius) et de ce modernisme littéraire qui se rangera finalement sous la domination de Richelieu.

Depuis Emile Roy jusqu'à Fausta Garavini, on a citée une auto-représentation provenant de la *Science des choses corporelles* (ScC) donc de 1634, dans laquelle Sorel a revendiquée et expliquée la cohérence de sa démarche par une correspondance entre le progrès de l'âge et celui des matières traitées (ScC, p. 420 sv.). Ce que l'on a moins remarqué, c'est qu'une réflexion comparable se retrouve quelques trente ans plus tard dans des termes légèrement différents dans la revue de ses ouvrages qu'il insère dans la deuxième édition de sa *Bibliothèque française* (BF), ce qui permet de constater d'emblée la persévérance dans son orientation. Je cite cette version:

Nous ne déterminons point si tous ces Liures sont bons ou mauuais, il suffit de dire que tels qu'ils sont, la franchise et la naïueté paroissent en eux. Ils ont vne tres-grande varieté, & pourtant ils sont si naturels, qu'il semble qu'on y voit le progres des âges; Après les Liures Galans qui sont l'entretien de la Jeunesse, il y a les Liures philosophiques ausquels l'homme s'applique ordinairement lors que deuenant plus serieux, le desir d'acquérir les Sciences le pique d'vne loüable passion. En suite viennent les Liures d'Histoire, de Morale, & de Politique, qui doiuent estre l'ouurage des hommes d'âge plus meur, que l'experiance de plusieurs choses a rendu plus prudens [...] Voila des sujets vniversels, ausquels si on peut profiter, on dira que ce sont des effets de la Science Vniverselle. (BF, p. 425)

Si dans cette énumération, les « Liures d'Histoire » figurent entre autres comme ouvrages d'hommes rendu « plus prudens » par « l'experiance de plusieurs choses », ce terme ne renvoie pas seulement au « progres des âges », mais aussi à un accroissement de la *prudentia*. Cette référence à la tradition humaniste, au « desir d'acquérir les sciences » est souligné par le point culminant de cette auto-représentation, constitué par la *Science universelle*, cet ouvrage encyclopédique que Sorel a toujours tenu pour le plus important de ses textes. Mais en même temps, cette auto-représentation, basé sur une valorisation du savoir, modernise la tradition humaniste par la volonté de cohérence et surtout de publication qu'elle comporte<sup>8</sup>.

Et il faut remarquer que Sorel se construit, dans la ScC comme dans la BF, une figure d'auteur qui correspond à cette amplification du savoir et qui dénie en même temps toute

---

<sup>8</sup> Dans la ScC, à défaut de la *Science universelle* encore en gestation, Sorel ébauche une courbe ascendante de son évolution qui le mène des « Histoires feintes » aux « choses de Science & d'étude » et finalement à la recherche de « tout ce qui se peut sçauoir selon la nature, sans estre preoccupé des autoritez anciennes » (p. 421). Ce rejet de la tradition souligne clairement les aspirations modernistes de Sorel.

importance aux écrits fictionnels. Parlant de soi à la troisième personne, il se présente ainsi dans la BF:

[...] il vaudroit mieux ne l'estimer Autheur d'aucun Liure, que de luy en attribuer quelques-vns qu'il n'approuve pas, & de luy donner vne autre reputation que celle qu'il doit auoir. Le soin qu'il prenoit autrefois de cacher la pluspart de ses ouurages, témoigne assez le peu de desir qu'il a eu de paroistre par leur moyen. [...] Car à dire vray il y a de ses Liures qui n'estans faits que pour vne certaine vtilité publique, ou pour son diuertissement particulier, ne sont point de ceux par qui les Autheurs acquierent vn grand renom d'Eloquence [...] (p. 427).

Dans cette valorisation de sa production textuelle, ne comptent donc que les ouvrages scientifiques, qui seuls sont censés donner « vn grand renom d'Eloquence » et qui permettraient de « paroistre par leur moyen », donc de se positionner socialement comme auteur. Cette définition de la fonction « auteur » renvoie encore une fois à la tradition humaniste (avec le terme d'« Eloquence »), mais contient en même temps une revendication de reconnaissance de par le rôle social qui y est impliqué.

De ces observations, on peut conclure en tout cas que tout l'effort de dénégation ambivalente déployé par Sorel dans la ScC comme dans la BF autour de l'attribution de ses romans n'est rien moins qu'un jeu ironique. Cet effort témoigne de la volonté d'être socialement reconnu comme auteur à cause de ses ouvrages considérés comme « sérieux » et non pas à cause de textes qui ne justifient pas, à ses yeux, cette qualification. « L'on me veut faire Autheur malgré que i'en aye » se plaint-il déjà dans la ScC (p. 412), et dans la BF il amplifie cette réclamation:

Il est vray que la pluspart des Hommes n'aymans rien que les Liures qui les diuertissent, ne pensent gueres aux Liures serieux, qu'ils estiment trop tristes ou qu'ils n'entendent point; A cause de cela quelques-vns n'en attribuent à nostre Autheur que ceux qui leur plaisent [...] ils ne l'ont nommé que pour auoir fait vn ou deux Liures Comiques [...]. Or ceux-cy ne sont-ils pas fort iniustes & fort inconsiderz de le nommer pour Autheur de Liures où son nom n'est point, & de ne pas dire vn seul mot de ceux où il a mis son nom? C'est ignorance ou negligence a des Gens de Lettres, de ne sçauoir pas quels sont les Liures sur des matieres importantes, quand mêmes ils seroient mal faits, & de ne connoistre que ceux qui les diuertissent. (p. 410 sv.)

Dans cette perspective, le critère qui justifie la désignation comme « auteur » est constitué par l'opposition entre les « Liures qui diuertissent » et les « Liures serieux ». Ainsi, les « Liures Comiques » ne comptent pas, évidemment, entre « les Liures sur des matieres importantes ». Pourrait se nommer « Autheur » seulement celui qui se serait distingué par la publication d'un savoir, la dignité de cette dénomination ne correspondant pas à des textes fictionnels.

Il est évident que cette réflexion reflète et rejette une échelle de valeurs qui se met en place vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et à laquelle l'œuvre de Sorel n'a pas échappé. Les critères d'évaluation qui proviennent de la tradition humaniste et qui n'impliquent aucune distinction des

textes par leur qualités « littéraires » (telles qu'on rencontre encore dans les remarques de Gui Patin sur Sorel<sup>9</sup>) font place à une valorisation des qualités littéraires au sens moderne du terme. Si l'on se reporte par exemple à son évocation dans la *Nouvelle Allégorique* de Furetière, il y apparaît comme « Capitaine » des « ironies » et une note marginale précise :

[...] c'est celui qui a fait Francion, le Berger extravagant et autres livres satyriques et comiques où il ne s'est point voulu nommer quoi qu'il soit d'ailleurs assez connu »<sup>10</sup>.

Non seulement Furetière, pour présenter Sorel, allègue-t-il précisément les ouvrages fictionnels qui pour leur auteur ne comptent pas pour l'appréciation comme auteur à laquelle celui-ci prétend, mais encore présente-t-il l'anonymat intentionnel des romans comme une attitude singulière si ce n'est ridicule. Dans le passage cité tout à l'heure par contre, Sorel considère la signature des livres ou le refus de celle-ci comme autant d'actes délibérés qui ratifient ou abandonnent une publication dans la quête du statut social et de la qualité d'auteur. Ainsi, celle-ci ne s'obtiendrait que par un choix délibéré, dans lequel la publication d'un savoir servirait comme critère décisif. Entre la ScC et la BF, ce choix fondamental persiste malgré les hésitations et les multiples projets d'écriture qui jalonnent la trajectoire de Sorel<sup>11</sup>.

Si l'on se décide à prendre au sérieux la cohérence de cette position, un simple coup d'œil chronologique permet de constater qu'elle se poursuit au long de ses publications. Son précoce épithalame sur le mariage de Louis XIII mis à part, les premiers ouvrages qui apparaissent avec la signature de Sorel sont deux de ses travaux les plus importants en matière d'historiographie, *l'Advertissement sur l'histoire de la Monarchie françoise* (AHM) en 1628 et *l'Histoire de la monarchie françoise* (HMF) en 1629. Dans ce dernier livre, la figure de l'auteur se trouve mise en relief avec un soin particulier, avec une représentation du soleil comme anagramme de du nom de Sorel (« sol ero clarus » = Carolus Sorel, cf. le poème après la p. 59) et avec cette fière devise :

<sup>9</sup> Cf. p. ex.: « M. Sorel [...] a une politique et une morale à donner au public, qui ne sont point marchandise commune. [...] Je ne suis point savant comme lui, mais nous sommes fort de même humeur [...] » (Lettres, t. 2, p. 83 – à Spon, 25 nov. 1653) ou bien: « Ce M. Ch. Sorel a fait beaucoup de livres françois, et entre autres *Francion*, le *Berger extravagant*, *l'Orphire de Chrysante*, *l'Histoire de France* et une *Philosophie universelle* » (t. 3, p. 18 – à Falconnet, 23 nov. 1653).

<sup>10</sup> Éd. E. van Ginneken, p. 29 sv.

<sup>11</sup> Cette continuité fait évidemment contraste avec la variété si ce n'est l'éparpillement de ses publications. Si l'on suit le point de vue sociologique d'A. Viala, les tours et détours de sa production seraient causés par sa marginalisation institutionnelle. Dans un réseau institutionnel auquel Sorel n'aurait jamais su ni pu s'intégrer pleinement, « sa stratégie est faite de tentatives, peu prospères et toutes plus ou moins avortées au bout d'un temps pour prendre pied dans une institution » (*La Naissance des institutions littéraires*, p. 747 sv.). Sans mettre en doute cette perspective, il me paraît essentiel pour une compréhension différenciée de la démarche contradictoire de Sorel d'y ajouter l'ambition de cohérence qui ressort des prises de position discutées ci-devant.

« Viam aut faciet aut inveniet ». Cette mise en scène correspond à une volonté évidente de présenter l'écriture historiographique comme un investissement scriptural décisif, comme le moment où Sorel aurait trouvé sa voie et son but comme auteur.

De toute façon, c'est avec ces deux ouvrages qu'il a eu pour la première fois l'intention de se présenter comme auteur (dans le sens qu'il entend donner à ce mot), et qui constitueraient ainsi à ses yeux son premier essai digne de ce nom dans le domaine des lettres. Dans une parfaite cohérence avec ce concept d'auteur, ces deux ouvrages historiographiques ouvrent également, avec des traités de morale qui n'ont pas été conservés, le catalogue des œuvres que Sorel réclame pour siennes dans la ScC (p. 409) comme dans la BF (p. 412). L'importance décisive que Sorel attribue ainsi à son projet historiographique comme premier pas vers le statut d'auteur peut comporter la volonté d'une révision des critères d'évaluation qui se mettent en place vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Constatons du moins que dans cette présentation de sa production textuelle, Sorel traverse et met en question l'échelle de valeurs de la modernité littéraire qui, aujourd'hui encore, semble constituer une prémisse indiscutable de la recherche.

Cette constatation mène évidemment à la question de savoir quelle place serait à attribuer, dans cette perspective, à l'œuvre romanesque de Sorel. Les présentations citées plus haut comme ses contextes esquissent une perspective ambivalente, et, en tout cas, n'en donnent nullement une évaluation tout à fait négative. Si Sorel déprécie les romans comme simples divertissements, leur manque d'utilité est en partie compensé par la valeur qu'ils acquièrent comme préparation des ouvrages dits sérieux. Ainsi la BF les présente, dans le contexte du statut d'auteur évoqué plus haut comme des « Exercices » :

« Lors que les Escrits [...] ne sont que des Exercices de ceux qui les font, & des Essais de leur forces, il n'est pas necessaire de les mettre au rang de leurs veritables Œuvres » (p. 391).

Et c'est là encore une fois un point de vue qui reste constant à travers la carrière de Sorel. Car on peut mettre cette auto-évaluation de 1667 en relation avec la position que dessine déjà l'« *Advertissement d'importance aux lecteurs* » du premier *Francion*. Ce texte présente le roman le plus connu de Sorel non seulement comme déguisement fictionnel d'une pensée critique sérieuse, mais aussi, précisément, comme « essai ». Il y prétend qu'il n'écrit « que pour mettre en ordre les conceptions que j'ay eues long temps auparavant », souligne fièrement son indifférence pour le travail d'écriture conventionnel (c'est à dire celui des « écrivains » qui ne s'adonnent qu'à leur imagination). Et il poursuit :

Il est donc aysé a cognoistre par la negligence que j'advouë selon ma sincerité conscientieuse quel rang pourront tenir justement les ouvrages où sans m'espargner je voudray porter mon esprit a ses extremes efforts (éd. Adam, p. 63).

Si l'on poursuit cette perspective que j'ai développée ailleurs<sup>12</sup>, il y a toute une série d'indices qui dessinent une évolution scripturale dans laquelle, selon Sorel, ses textes fictionnels sont censés préparer la maturité des travaux historiographiques et scientifiques ultérieurs. Même si cette auto-représentation est loin d'être nette, même si Sorel joue, surtout dans l'enchevêtrement textuel du *Berger extravagant* (BE), avec les ambivalences et les contradictions qu'elle comporte, il faut insister sur le fait que ces deux domaines de l'écriture sorelienne ne peuvent pas être séparées. Déjà au vu de la simple chronologie, ils ont dû s'entrecroiser dans leur préparation, les deux travaux historiographiques de 1628 et de 1629, les plus importants de Sorel (plus de mille pages en tout) paraissant immédiatement après l'achèvement du BE et longtemps avant la dernière version du *Francion* et le remaniement du BE comme *Anti-Roman*.

Il est donc impossible d'analyser la relation entre les textes romanesques et les textes historiographiques de Sorel en termes de rupture. D'ailleurs, il est également impossible d'établir une liaison entre la conception de ces derniers et l'acquisition de la charge d'historiographe que l'on allègue parfois mais qui est bien postérieure à la période que je considère ici<sup>13</sup>. Tout indique au contraire qu'il y a dans ces deux types de textes des années 1620 une dynamique d'interrelation et de dépassement entre écritures fictionnelle et historiographique qu'il importe de comprendre afin de s'approcher de la portée du projet historiographique de leur auteur.

Au niveau des textes eux-mêmes, on peut observer toute une série de renvois directs et indirects qui permettent d'établir une logique de la transition et du dépassement du discours fictionnel vers le discours savant. Comme je l'ai montrée ailleurs, toute la structure du BE témoigne de cet enchaînement discursif tant par la signification attribué à l'histoire de Lysis que par l'enchâssement du récit romanesque dans un discours d'escorte, les *Remarques*. Malgré leurs ambivalences, celles-ci prétendent à un déniaisement du lecteur qui se laisserait fasciner par les ruses et les facilités de la fictionnalité. Si l'on poursuit cette piste, l'on peut remarquer qu'une pareille logique discursive est déjà présente dans certains aspects du *Francion*. On peut mentionner le jeu discursif ambivalent dans lequel l'« *Advertissement* » du premier *Francion* présente la construction fictionnelle comme une ruse stratégique dans un « siècle où l'on empesche que la verité soit ouvertement divulguée » (éd. Adam p. 62). Par ailleurs, l'on sait que l'apprentissage de *Francion* se termine par un dépassement des erreurs causées par les « fables des Poetes » vers une « meilleure doctrine » (éd. Adam p. 212 sv.), l'édition de 1633 précisant que « par mon travail je [i.e. *Francion*] me rendis assez instruit en chaque science » (éd. Adam p. 1282). L'évolution de *Francion* préfigure ainsi celle de Lysis dans le BE, un texte auquel, selon le prolongement de son histoire de 1626

---

<sup>12</sup> Cf. mon article « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire ».

<sup>13</sup> Ainsi, Daniel Riou se réfère à la charge d'historiographe qu'achète Sorel cette même année 1635 de son oncle pour constater une « filiation singulière » qui « mettait à priori Charles Sorel dans une position d'intégration qui allait vite l'emporter sur l'esprit libre des années 1620 » (p. 150).

Francion prétend travailler et qui pourrait avoir comme effet, comme il dit, « qu'il n'y aura plus personne qui ne se moque des Romanistes et des Poetes » (éd. Adam 438).

Les romans et les travaux historiographiques sont également liées par des thèmes récurrents. Afin de ne citer que ce seul exemple, le mythe des origines troyennes de la monarchie française traverse tous les textes mentionnés. Il apparaît pour la première fois dans le jeu ambivalent autour de la signification du nom de Francion. Comme l'on sait, celui-ci ne renvoie pas seulement au « franc con » évoqué par Laurette (éd. Adam p. 69), mais également, selon l'affirmation ridicule d'Hortensius, au « fils d'Hector » glorifié par Ronsard comme « pere commun des François » (Adam p. 436). Cette invention de Ronsard est à nouveau discutée et rejetée (presque en même temps, si l'on s'en tient aux dates de publication) dans le discours contre les romans que tient Clarimond au livre XIII du BE (p. 498 ss.) et les remarques sur ce livre reprennent la critique de ce mythe poétique pour la prolonger dans une critique impitoyable de l'historiographie traditionnelle (p. 716 ss.). Certains passages de ces remarques seront repris presque textuellement dans (ou proviennent peut-être déjà de?) *l'Advertissement sur l'histoire de la Monarchie française*. Là, ils sont destinés à justifier une position selon laquelle « l'Historien se declare impertinent s'il se fonde sur les fables d'un Poète » (p. 58). La signification attribuée à la légende ne varie guère depuis l'affirmation du personnage fictionnel ridicule jusqu'à la dénégation catégorique de l'historiographe en passant par l'examen attribué à un personnage fictionnel crédible ainsi qu'à une voix hétérodiégétique, celle des *Remarques*, qui l'adopte. Ce qui change, par contre, c'est le travail de l'écriture, la mise en scène scripturale d'une même problématique, celle de la valeur et de l'utilité d'un mythe pour la connaissance de l'histoire<sup>14</sup>.

Ces rapprochements permettent la conclusion que Sorel mêle étroitement, dans son travail d'écriture, deux séries de textes. Les textes romanesques et les textes historiographiques s'intègrent ainsi dans un même projet scriptural qu'on devrait cesser de considérer séparément ou comme appartenant à des domaines opposés. Le chemin qui le fait dépasser l'écriture fictionnelle vers celle de l'histoire et des sciences se dessine clairement dans ses romans mêmes et leur confère un statut préparatoire. Et c'est ce qui m'amène à ce que je voudrais désigner comme modernité différente dans cette évolution. Car pour Sorel le fait d'écrire des romans n'est pas une fin en soi, sinon un artifice discursif expérimental. Dans ses romans, il ébauche des stratégies d'écriture préparant la recherche d'une utilité publique dans l'historiographie. Défectueuse par son caractère fabuleux et

---

<sup>14</sup> Il faudrait ajouter que ce jeu autour du mythe troyen n'apporte quasi rien aux connaissances historiques telles qu'elles se présentent autour de 1630. Ainsi, Scipion Dupleix n'a-t-il point besoin de tous ces tours et détours pour affirmer: « Ceux qui les [les Francs] font descendre des Troiens sous la conduite d'un Francus ou d'un Anthenor [...] ont pris cette fable de l'invention des poètes, à l'imitation des Romains avec leur Enée fils de Venus: lesquels, à mon advis, reçoivent plus de honte que de gloire à rapporter leur extraction à une nation vaincue, fugitive & adonnée à la volupté. » (*Histoire générale de la France etc.*, t. 1, Claude Sonnius <sup>4</sup>1634, p. 5).

trompeur, l'écriture romanesque n'en permet pas moins de développer des procédés que Sorel juge nécessaires pour la réalisation de son projet historique qu'il présente dans l'AHM.

L'ambition de fonder un discours historiographique nouveau se construit dans ce texte contre une historiographie traditionnelle à laquelle il reproche non seulement ses traits fabuleux, mais aussi ses carences stylistiques qui auraient pour conséquence que tous ces « longs ouvrages qui sont faits sur l'establisement et le progrez de nostre Monarchie » semblent être « escrit comme en despit des Muses » (6). Toute la première partie de l'AHM est ainsi consacré à des problèmes de l'écriture dans les livres historiques. Ceux-ci, par leur « façon si barbare [...], entierement esloigné de la discipline des bonnes lettres » (p. 13) entraveraient la connaissance de l'histoire nationale (cf. AHM p. 36 f., 57) et, partant, les effets d'utilité publique qu'ils devraient avoir. De ces arguments, Sorel tire la conclusion suivante, souvent citée:

Nous ne deuons plus demander qu'vn bon liure, qui s'estans accordé avec les Anciens et les Modernes nous donne des veritez indubitables, & qui estant fait selon les reigles de l'art, puisse aussi bien plaire que profiter. La ieunesse le lira aussi tost que des Romans, voyant qu'on y pourra apprendre de beaux mots, & que l'on y trouuera une diuersité d'auantures. [...] Les Poëtes y chercheront des suiects pour leurs poëmes & leur tragicomedies aussi tost que chez les nations barbares, où ils vont quérir leurs inventions (AHM, p. 33 sv.)

L'adage horatien (« aussi bien plaire que profiter ») transposé dans l'évaluation de l'historiographie indique ici une revalorisation pour ainsi dire 'romanesque' de celle-ci (qui doit être fait « selon les reigles de l'art »). Cette revalorisation prétend non seulement à une modernisation prudente du récit historique (« s'estans accordé avec les Anciens et les Modernes »), mais aussi à son rapprochement à l'écriture romanesque. Les artifices de celle-ci, les « beaux mots » comme la « diuersité d'auantures » devraient garantir que l'histoire serait lue « aussi tost que des Romans », procurant le plaisir nécessaire pour faire passer l'enseignement des « veritez indubitables » qu'elle devrait transmettre.

A travers ces observations, on peut confirmer le point de vue de Christian Jouhaud selon lequel un préalable théorique et pratique essentiel du projet historiographique de Sorel serait de « battre la séduction romanesque sur son propre terrain rhétorique »<sup>15</sup>. Le statut pour ainsi dire 'littéraire' de l'histoire lui conférerait par ailleurs une primauté sur la poésie, inversant leur rapport traditionnel et profitant ainsi à l'Etat comme aux individus. Sorel conçoit cette relation ainsi:

Le peuple ne se plaist point à lire des histoires, quelques veritables qu'elles soient, s'il n'y treuve quelque douceur qui soit comme un charme pour l'attirer & le retenir (AHM, p. 36).

---

<sup>15</sup> *Les Pouvoirs de la littérature*, p. 173. – La contextualisation de l'historiographie sorelienne que Jouhaud développe dans ce livre reste fondamentale pour une compréhension des stratégies propres à la démarche de Sorel, même si je ne partage pas toutes ses conclusions (voir ci-après).

Ainsi, le chassé-croisé entre roman et histoire, renforçant la force persuasive de l'écriture historiographique, serait également avantageux « pour le bien de l'Etat », car si les récits historiques attirent des lecteurs, « les François y apprendront mieux à respecter leur Monarque, & de quelle sorte ils doivent vivre pour être heureux » (p. 37).

Dans la perspective qu'adopte Sorel, se dessine ainsi une conception dialectique: s'il est nécessaire de dépasser les entraves mensongères de la fictionnalité, les attraits discursifs de celle-ci restent essentiels pour une supériorité scripturale et partant une publication efficace des vérités historiques. Or, selon les réflexions qu'il développe dans l'AHM, ce seraient ces vérités mêmes que masquerait l'embrouillement du discours historiographique qui, paradoxalement, créerait une autre fictionnalité afin de pallier les lacunes de son savoir. Si le but du projet historiographique de Sorel est bien la publication de connaissances utiles, sa réalisation doit naviguer entre les écueils d'une cohérence factice (parce que fictive) et l'absence d'une cohérence narrative qui ne pourrait pas produire l'attrait nécessaire pour l'efficacité du récit. Cette problématique, Sorel la développe surtout dans ses réflexions sur les fondements mythiques et miraculeux de l'histoire de la monarchie.

J'ai déjà mentionné sa polémique contre le mythe troyen, une polémique qui se prolonge dans ses réflexions sur la construction mythique des origines de la monarchie et sur les aspects légendaires de son évolution. Il allègue deux raisons pour écarter ces inventions narratives de son propre projet. D'un côté, ils seraient si obscurs et contradictoires que par la discussion des « différentes opinions [...] se feroit une confusion de narration, & les livres parviendroient à une grosseur importune » (p. 97). De l'autre côté, leur intégration contredirait le but du récit historique qui ne doit être que « la plus pure vérité qui se puisse tirer de tous les livres » et où l'on n'aurait pas besoin « de sçavoir ce qui ne fut jamais » (p. 98). Face aux miracles fondateurs, prime un rationalisme sceptique qui par exemple rejette tout l'appareil miraculeux échafaudé autour du baptême de Clovis et n'y voit que « quelques légendes que l'on a faites depuis peu » (p. 111).

De telles prises de position renvoient au versant critique de l'historiographie sorélienne, à savoir son inspiration libertine. Il a beau affirmer sa retenue dans ce domaine (« ie ne veux être ny superstitieux ni libertin »), il adopte tout de même un point de vue épistémologique moderne, essentiel selon lui pour l'efficacité de son récit:

Les anciens ont voulu quelquefois établir la religion par des fictions, mais aujourd'hui que le monde est desnaisé, les Catholiques acquièrent plus de honte que de gloire s'ils publient des absurditez incroyables (p. 135 sv.).

Exprimant par ailleurs la volonté d'organiser son récit de manière à ce que « les choses vaines n'occuperont point la place de celles qui seront utiles » (p. 161), Sorel entend établir une logique du récit fondé sur des principes sceptiques et rationalistes seul aptes à persuader des lecteurs qu'il présente comme « desnaisés ».

Cette modernité idéologique de son entreprise entretient une relation étroite avec le destinataire de l'historiographie que construit l'AHM. Sorel envisage virtuellement un public large, dépassant les restrictions de la relation mécénatique et accessible à un raisonnement éclairé:

Quant à moy qui veux travailler pour tout le peuple, & non pas pour la fantaisie de deux ou trois particuliers, ie doy escrire les choses ainsi qu'elles seront veritables apres auoir veu de quel costé il y a plus de voix et quelles sont les meilleures & les plus fortes (157).

Ainsi, il y aurait une relation nécessaire entre un espace public auquel est destiné le récit de l'histoire et une recherche exacte de la vérité par un examen critique de toutes les sources. Si l'intention de cet examen critique de ses prédécesseurs ne comporte aucun travail sur les sources eux-mêmes, ce procédé conventionnel dans la recherche de la vérité de l'histoire ne s'allie pas moins à la volonté d'être utile à « tout le peuple ».

Mais cette destination générale de l'œuvre, le « bien commun de tout le peuple » (210), comme Sorel la désigne par ailleurs, n'empêche pas que reviennent incessamment les problèmes posés par les effets de sens qui seraient adaptés à ce destinataire collectif et, partant, les problèmes posés par le recours à une écriture fictionnelle. Car entre la publication de ce que seraient des « vérités » historiques et les effets de sens fictionnels qui sont censés garantir leur caractère persuasif, il y a un écart difficile à surmonter, ne serait-ce dans les cas où la continuité du récit ne saurait s'établir par l'évidence des faits. Ainsi, Sorel poursuit la réflexion citée plus haut:

Si ie me rencontre mesme en des endroits que les Anciens ny les Modernes n'ayent point esclaircis, ie croiray faire mon deuoir d'y mettre quelque chose du mien, & ie sçay bien que les Lecteurs diront qu'ils sont assez contents, porueu qu'en ces passages obscurs on ne leur donne point de fables (p. 157).

Dans sa volonté de modernisation, Sorel veut ainsi se détourner du discours historiographique traditionnel et utiliser les acquis du discours romanesque afin d'atteindre avec les enseignements et les vérités utiles de l'histoire un public large, hors des restrictions du mécénat et de l'élitisme de la république des lettres. Afin d'atteindre ce but, son récit devrait présenter des faits indubitables, et, malgré des précautions oratoires, sans faire aucune concession envers une superstition périmée ou une mythologie légendaire qui, eux, détruiraient les effets persuasifs qui lui sont essentielles. Mais ces effets persuasifs ne peuvent fonctionner sans cette cohérence narrative de laquelle le public visé est friand, ne serait-ce qu'à cause de la floraison du genre romanesque depuis les années 1620.

Au centre du projet historiographique de Sorel, il y a ainsi des exigences difficilement réconciliables. Afin de saisir ce conflit, on pourrait dire que, par la modernité même de son entreprise, il conçoit un cercle vicieux dont il ne pourra pas sortir dans sa pratique de l'écriture historiographique. Ainsi, une histoire utile ne pourrait se passer d'effets de sens fictionnels sous peine de ne pas atteindre son destinataire. Et par ailleurs, ces contradictions structurelles se compliquent encore par des précautions institutionnelles et idéologiques qui lui interdisent un récit historique ouvertement « dénié ».

Au vu de ces contradictions, il n'est pas surprenant que la version abrégée de l'AHM qui précède un an plus tard le premier tome de son *Histoire de la monarchie française* réduit considérablement la portée critique de ses propos. Une bonne partie des remarques portant sur la « façon barbare » de l'historiographie traditionnelle disparaît aussi bien que les observations les plus incisives sur le fonds légendaire et mythique de celle-ci. En certains endroits, ce recul ressemble à une rétractation, par exemple dans l'exhortation suivante:

Quant aux miracles qui viennent immédiatement de Dieu ou de ses Saints, gardons nous bien de les mesurer selon nostre infirmité. [...] L'on ne doit point aller contre l'opinion que l'on a de la sainte ampoule (AHM, version contenue dans la HMF de 1629, p. 28).

Ce qui, selon la première version de *l'Advertissement*, n'était qu'une légende « faite depuis peu » devient ainsi une vérité de foi intangible. Et celle-ci se transforme presque dans un fait historique dans le récit du baptême de Clovis que Sorel construit dans l'HMF elle-même. S'il est vrai, comme on l'a remarqué récemment, que la partie de ce récit que cite déjà Emile Roy, pour ennuyeuse qu'elle soit, « ne laisse aucune place au surnaturel »<sup>16</sup>, il n'en va pas de même pour les explications embarrassés qui s'ensuivent:

Nous tenons de nos Peres que pour augmenter la grace que Dieu fit alors à ce peuple, le Cresme dont Clouis fut oinct fut apporté du Ciel par vne colombe dans vne fiole, & il est bien vray que tant d'hommes qui auoient tousiours esté dans l'erreur, auoient grand besoin d'estre fortifiez en la foi chrestienne par quelque miracle. Si l'on veu sçauoir quelle croyance on doit auoir de cettuy-ci, il faut considerer que l'on garde à Rheims la sainte Ampoule ou est cette huyle, en laquelle on n'aperçoit ny diminution ny changement (p. 113 sv.).

Le récit de Sorel n'admet pas le miracle de la colombe de manière explicite, mais il lui donne au moins une forte vraisemblance événementielle (le fait que les Francs auraient eu « grand besoin d'estre fortifiez en la foi chrestienne par quelque miracle »), soutenue par la tradition légendaire (« Nous tenons de nos Peres») et par l'existence effective et inépuisable de la sainte ampoule. Il est vrai que Sorel esquisse ensuite une explication politique du baptême de Clovis (« elle fut si utile au bien de son Estat qu'il n'y eut iamais de division entre ses suiets » – p. 116), renvoyant discrètement à l'interprétation machiavélique et sceptique de ce baptême comme coup d'État<sup>17</sup>.

Malgré cela, l'écart paraît évident entre le projet historiographique qu'ébauche Sorel et sa réalisation narrative qui, à cause de ses précautions, perd autant dans sa force persuasive que dans sa vision critique et ne diffère nullement de récits analogues qu'on peut trouver dans d'autres livres

---

<sup>16</sup> Ibid., p. 173

<sup>17</sup> Cf. l'explication de Naudé: « [...] nous dirons que l'écu descendu du ciel, les miracles du sacre, et l'oriflamme [...], furent de petits coups d'État pour autoriser le changement de religion dont il [sc.: Clovis] se voulait servir comme d'une puissante machine pour ruiner tous les petits princes qu'étaient ses voisins. » (*Considérations politiques sur les coups d'État*, p. 115).

d'histoire contemporains<sup>18</sup>. S'il a pu concevoir théoriquement un détournement du discours romanesque au profit d'une plus grande effectivité et utilité du projet historiographique, sa pratique dans ce domaine démontre que le jeu libre et imaginatif qui fait l'attrait du récit fictionnel se perd dans les contraintes structurelles et idéologiques auxquels est soumis le récit historique.

Et il est patent que c'est là un aspect général de *l'Histoire de la Monarchie française* qu'élabore Sorel et qui ne dépassera jamais les rois carolingiens (dans le second volume qui augmente la réédition de 1630). La plus importante de ces contraintes, c'est la structure généalogique et en même temps téléologique du récit. Malgré son refus de toute spéculation sur les origines de la monarchie et malgré son insistance sur le fait que les débuts de celle-ci furent « fort petits, ou si peu apparents que l'on ne les puisse remarquer » (p. 1 sv.), il adopte dans son récit une vue entièrement finaliste sur la succession royale, attribuant déjà aux premiers rois francs supposés une signification fondatrice, justifiée par la volonté de Dieu. Ainsi, il présente la figure légendaire du roi Pharamond et de ses fils non seulement comme premiers rois de France, mais aussi, malgré leur paganisme, comme première marque de la grâce spéciale de Dieu qui les aurait destiné « à commencer l'establisement de la plus belle Monarchie du monde » (p. 35). De même il présente non seulement le baptême de Clovis comme manifestation de la grâce divine, mais encore conçoit-il ce roi comme « nostre premier Roy Chrestien, & [qui] ait le premier fait la guerre aux Heretiques » (p. 174), reliant ainsi la signification qu'il attribue à Clovis avec un présent immédiat, marqué par le siège de La Rochelle.

On pourrait prolonger l'énumération d'exemples démontrant les contraintes structurelles d'un type de discours dans l'exercice duquel Sorel ne parvient pas à réaliser le projet de modernisation qu'il avait ébauché<sup>19</sup>. Mais à partir de cet exemple de la sacralisation des guerres menées par Clovis, on peut s'approcher de la problématique idéologique et institutionnelle dans laquelle son écriture reste coincée. Car la lutte contre les hérétiques attribuée à Clovis renvoie aussi à la curieuse dédicace « Au Roy » contenue dans la réédition de son *Histoire de la monarchie française* en 1647 (sous le titre *Histoire de France*, mais avec un texte et une pagination inchangés, ce qui indique un

---

<sup>18</sup> Il est vrai que Scipion Dupleix par exemple affirme de manière plus explicite certains aspects des légendes autour du baptême de Clovis (Ouvr. cité, p. 58 ss.). Mais ceci ne l'empêche pas de considérer, lui aussi, certains éléments légendaires comme des imaginations du « peuple superstitieux & credule » (p. 59). Plus prudent encore, Mézeray rapporte toute la légende du baptême en l'introduisant avec une formule qui marque sa distance: « CAR NOUS AUONS LA TRADITION DE L'Antiquité, qui rapporte [...] » (*Histoire de France depuis Faramond iusqu'à maintenant*, Mathieu Guillemot 1643, p. 32).

<sup>19</sup> Ces contraintes sont particulièrement évidentes à un niveau idéologique, par exemple là où la succession des premiers rois traverse la hérédité généalogique. Cf. p. ex. les explications hésitantes sur la destitution du dernier roi mérovingien. Pour légitimer la destitution de Childéric, Sorel a finalement besoin de la volonté de Dieu, surtout pour démontrer que ni le pape ni une assemblée de nobles aurait pouvoir de destituer un roi (HMF, p. 783 et ss.).

nouvel lancement d'invenus). Cette dédicace attribué au dédicataire la vertu d'avoir « employé la force des armes contre la rebellion, & la force de la Parole de Verité contre l'hérésie ». Il paraît évident que ces paroles ne peuvent s'adresser qu'à Louis XIII, ce qui soulève la question pourquoi cette dédicace n'a pas été publiée dans la première édition de 1629 ni dans les rééditions et augmentations des années 1630.

Avec cette dédicace probablement avortée en 1629, on peut mieux situer la lettre non datée de Sorel à Richelieu, témoignant d'une tentative de rapprochement au cardinal par l'offre de son travail historiographique et analysé de manière pertinente par Christian Jouhaud<sup>20</sup>. On ne peut que supposer que la tentative de Sorel d'attribuer une signification nationale au récit historique de la monarchie ait pu déplaire au ministre tout-puissant, tout autant d'ailleurs que les principes sceptiques et rationalistes de l'*Advertissement* qui a peut-être accompagné cette lettre. Car Sorel présente son *Histoire* au cardinal comme un service « que je puisse rendre à ma patrie », soulignant la force persuasive de son discours « si coulant et si net qu'il peut autant attirer à la lecture par le plaisir que par l'utilité ». La lettre renvoie ainsi au projet d'écriture ébauché dans l'*Advertissement*, annonçant par ailleurs le premier tome de l'*Histoire* prêt « pour vous le venir offrir »<sup>21</sup>.

Devant la chronologie incertaine de cette offre, l'on est réduit à des spéculations. Sorel avait-il eu l'intention d'obtenir par l'intermédiaire de Richelieu la permission de dédier son *Histoire* au roi, ce qui aurait la signification de souligner l'ambition nationale de son entreprise, mais aussi celle de méconnaître la position centrale du ministre? Lui aurait-on signifié l'incongruité institutionnelle et idéologique de son entreprise et aurait-il voulu témoigner, par l'édulcoration de la version abrégé de l'AHM, de son aptitude à servir malgré et même à l'encontre de ses ambitions modernes?

Toujours est-il que, dans la ScC il parle d'une manière ambiguë et contournée de la supposition qu'on lui aurait défendu de poursuivre son travail historiographique. Il attribue tout le retard qu'aurait connu la publication de son HMF à un défaut dans le privilège et à des négligences de l'imprimeur. Ceci ne l'empêche pas de poursuivre:

L'auois à faire à des gens qui ne vouloient pas que l'histoire fust histoire, c'est à dire qu'elle fust veritable, & qui desiroient qu'elle fust accomodé au temps; si bien que pour leur plaire il eust falu la changer tous les six mois, & ce qui eust esté bon alors, n'eust rien valu maintenant (425 sv.).

Ces explications peu précises renvoient pourtant assez clairement aux exigences de Richelieu envers les écrivains qu'il employait et plus précisément au travail de commandement quasi sous la

---

<sup>20</sup> Ouvr. cité, p. 166-169.

<sup>21</sup> Toutes les citations proviennent de la Lettre de Charles Sorel au Cardinal Richelieu, p. 284 et 285 de l'éd. Lair et Courcel.

dictée de Richelieu, accompli par Scipion Dupleix, un travail dont Sorel lui-même rapporte un épisode dans la CBL (p. 313 sv.<sup>22</sup>).

Ainsi, l'on pourrait supposer que l'échec du projet historiographique de Sorel tient non seulement à l'ordre discursif dont il ne peut s'affranchir qu'à des contraintes institutionnelles, à la disgrâce d'un ministre qu'il contrarie avec ses présupposés modernes. Convaincu de l'importance de son entreprise, il n'en déclare pas moins fièrement:

Il est certain que j'ay assez de témoignages de l'estime que plusieurs en font, mais ie declare franchement que cela ne me doit pas contenter encore, & ne me scauroit obliger de continuer mon travail, si ie ne m'y vois excité par ceux qui y doivent auoir le principal interest. Si cela arriuoit cette histoire seroit bientost accomplie, &l'ayant tirée hors de la confusion & de la barbarie où elle a tousiours esté iusqu'à cette heure, i'escriroi d'vn vray stile Historique selon les propositions que l'en ay déjà publiées (ScC, p. 426 sv.)

Son projet reste ainsi coincé entre sa recherche d'une fonction publique, appropriée à l'excellence qu'il s'attribue comme historiographe et une volonté d'indépendance qui, dans cette première moitié du siècle, ne peut s'appuyer sur aucune instance institutionnelle. Son projet échoue avant sa réalisation, et il est significatif dans ce contexte qu'après la succession dans la charge d'historiographe il ne le continuera jamais, bornant son activité historiographique au remaniement de l'histoire de Louis XIII léguée par son oncle, à quelques traités sur des questions d'actualité et une très tardive histoire du règne de Louis XIV.

Par contre, il investira cette charge d'un rêve d'indépendance de l'écriture historiographique dans un traité sur l'histoire supposée de celle-ci, un traité qui, comme l'a montré Christian Jouhaud, veut « défendre l'idée d'une fonction publique de l'histoire »<sup>23</sup>. Dans le contexte du chassé croisé entre histoire et histoire comique que j'ai analysé, il est curieux de remarquer que cette aspiration à un statut d'autonomie réapparaît en 1648 dans la dernière des histoires comiques de Sorel, dans *Polyandre*. Un poète ridicule qui y a eu affaire au guet à cause de sa parure interdite s'y fait expliquer de manière burlesque comment il aurait dû se défendre contre les archers:

C'est qu'il faut dire que vous n'estes pas de ce païs-cy, & que vous estes vn des habitans du mont Parnasse, car en effet les Poètes comme vous, sont plustost de ce lieu-là que de tout autre. Pourquoi n'aurez-vous pas ce priuilege-cy? veu qu'vn de nos Historiographes, qui se plaisoit à estre braue, au temps d'vne pareille defense, disoit bien que pour luy, il n'estoit point obligé de quitter ses dentelles, puis que l'on tenoit qu'vn bon & fidelle Historien deuoit estre comme s'il n'eust eu aucune patrie, pour n'en flatter point plus l'vne que l'autre, & que par consequent il n'estoit point sujet aux loix du Royaume<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Cf. là-dessus l'analyse pertinente de Christian Jouhaud, ouvr. cité, p. 211 ss.

<sup>23</sup> Ibid., p. 181.

<sup>24</sup> *Polyandre*, p. 397 sv.

Mis à part le jeu ironique, ce parallèle entre poète et historiographe reflète encore l'ambition échoué de Sorel: concevoir une autonomie pour l'écriture de l'histoire et faire ainsi de l'historien le véritable poète des temps modernes.

## Bibliographie

Fausta Garavini, « L'itinéraire de Sorel du *Francion* à la *Science universelle* », *RHLF* 77/1977, pp. 432-439

Christian Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature*, Gallimard 2000

Maurice Lever, « Charles Sorel et les problèmes du roman sous Louis XIII », dans: *Critique et création littéraires en France au XVIIe siècle*, Ed. du CNRS 1977, pp. 81-92

Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les Coups d'État*, précédé de *Pour une théorie baroque de l'action politique* par Louis Marin, notes etc. F. Martin et M.-O. Perulli, Les Éditions de Paris 1988

Gui Patin, *Lettres*, 3 t., nouvelle édition etc. par J.-H. Reveillé-Parise, J.-B. Baillière 1846

Daniel Riou, « Charles Sorel historien et historiographe de France », *Littératures classiques*, No. 30, 1997, pp. 145-158

Orest Ranum, *Artisans of Glory. Writers and Historical Thought in Seventeenth Century France*; Chapel Hill 1979

Émile Roy, *La Vie et les oeuvres de Charles Sorel* (1891), Reprint Slatkine 1970

Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, dans: *Romanciers du XVIIe Siècle*, éd. A. Adam, Gallimard (Pléiade) 1958

-----, [BE] *Le Berger extravagant* etc., Toussaint du Bray 1627 (pour les tomes I et II) / 1628 (pour le tome 3), reprint en un volume Slatkine 1972

-----, Lettre de Charles Sorel de Souvigny au Cardinal de Richelieu [1628?], dans: *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du Cardinal de Richelieu*, préparés etc. par Jules Lair et le Baron de Corcel, t. II, Fasc. IV et V, Librairie Renouard 1907-1914

-----, [AHM] *Advertissement sur l'Histoire de la Monarchie française*, Claude Morlot 1628;

-----, [HMF] *Histoire de la Monarchie française, ou sont décrits les faits memorables et les vertus heroïques de nos anciens Roys*, Claude Morlot 1629 (précédé d'une version abrégé et édulcoré de l'*Advertissement*, paginée séparément)

-----, *Histoire de la Monarchie française [...]*, Première et deuxième partie, 2 vol., Louys Boulanger 1630

-----, *Histoire de France. Contenant les faits memorables [...]*, Louis Boulanger 1647

-----, [ScC] *La Science des choses corporelles. Premiere Partie de la Science HUMAINE, Ou l'on connoist la Verité de toutes les choses du Monde par les forces de la Raison [...]*, Pierre Billaine 1634

- , « De la charge d'historiographe de France » dans id., *L'Histoire du roy Louis XIII de Charles Bernard* (1646), réimprimé dans François Fossier, « La charge d'historiographe du XVIe au XIXe siècle », *Revue hist.*, CCLVIII, 1977, pp. 87-92
- , *Polyandre. Histoire comique*, Vefve Nicolas Cercy 1648, Reprint Slatkine 1978
- , [BF] *La Bibliothèque française*, Seconde edition. Reueüe & augmentée, Compagnie des libraires du Palais 1667
- , [CBL] *De la Connoissance des bons livres*, éd. Lucia Moretti Cenerini, Roma: Bulzoni 1974
- Hartmut Stenzel, « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire. Roman et « anti-roman » chez Charles Sorel », *XVIIe Siècle*, 2/2002, pp. 235-250
- Alain Viala, *La Naissance des institutions de la vie littéraire*, Atelier des thèses, Lille 1985
- , *Naissance de l'écrivain*, Minuit 1985